### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 11 JUIN 2019**

ET/NS

Nº6a

**OBJET: AFFAIRES FINANCIERES** 

**Compte Administratif 2018** 

L'an deux mil dix-neuf, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 05 juin 2019 pour le 11 juin 2019 à 19 heures s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

### **PRESENTS**

Maire: M. MICHEL (non présent pour le vote)

Conseillers Municipaux: M. AUGUSTIN, MME SERT, MME NEILZ, M. JAHIER, MME FENZAR, M. MONOT, MME CAMAJ, M. GIRARD, MME BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. ROUSSILLON, MME POULLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, MME MOREAU, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, MME LIBERMANN, MME HUGER, MME PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, MME MARILLIER, MME AMEGAN, M. ROZOT, MME POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, MME SAILLIER, M. GADAN, M. HERRERO.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au En exercice		
35	35	

Présents	Représenté
33	1

Ont	pris	part	à la	délibération
		34 M	lemi	ores

Pouvoirs:

M. RIZKI

A. Mme POULLAIN

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme POULLAIN a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

\*\*\*



### N°6 AFFAIRES FINANCIERES – Compte Administratif 2018

a) Compte administratif 2018

M. le Maire rappelle que chaque Conseiller a été destinataire du Compte Administratif 2018, de ses annexes budgétaires et du rapport financier accompagnant ce document.

Il donne la parole à M. AUGUSTIN, son adjoint en charge des Finances.

M. AUGUSTIN procède à l'analyse du Compte Administratif 2018 et le commente.

M. le Maire ayant quitté la salle,

Sous la présidence de M. AUGUSTIN, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Jean-Paul MICHEL en sa qualité de Maire, le Conseil Municipal est invité à :

- lui donner acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel est résumé sur les tableaux ci-annexés :
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés en annexe et qui font apparaître :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018				
Un excédent de clôture en section de fonctionnement de :	5 974 993,62 €			
Un besoin de financement en section d'investissement (y compris les restes à réaliser) de :	- 4 461 274,71 €			
Soit un excédent cumulé de :	1 513 718,91 €			

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU l'avis de la commission Finances du 28 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le Compte Administratif 2018.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par : 28 voix pour

6 voix contre (Mme POQUET-HELFER, Mme SAILLIER, M. BERNASCON, M. GADAN)

M. LOPEZ, M. GREE,

Certifiée exécutoire suite à transmission en Sous-Préfecture le 24/06/2019 Accusé de réception n°077-217702430-20190611-6a-11-06-2019-DE et à sa publication le 25/06/2019 LAGNY-sur-MARNE, le 25/06/2019

Pour le Maire, et par délégation,

eveur Général des Services

Rémy PERES

POUR EXTRAIT CONFORME, Jean-Paul MICHEL

Signé: Le Maire, Jean-Paul MICHEL

Pour le Maire,
GN et par délégation

Directeur Général des Services

y PERES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du

### RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

1 1 JUIN 2019

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget sur une année civile.

Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, ajustées le cas échéant par décision modificative, des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Maire et par delégation,

### I. LES RESULTATS D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2018

### A. Présentation générale du CA 2018

Le compte administratif 2018 du budget de la ville fait apparaître un résultat de clôture de la section de fonctionnement en excédent de + 5 974 993,62 €.

Le résultat de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit par ailleurs à <u>5507 960,95 €</u>, se portant, après la prise en compte des restes à réaliser en dépenses et recettes en un besoin de financement de <u>4461 274,71 €</u>.

Après l'apurement du besoin de financement de la section d'investissement par le résultat de clôture de la section de fonctionnement, le solde s'élève à + 1 513 718,91 €.

Les résultats prévisionnels 2018 ont été repris par anticipation au budget primitif 2019 et il est proposé d'affecter définitivement le solde (<u>+ 1 513 718,91 €)</u> du résultat de clôture de la section de fonctionnement en excédent reporté de la section de fonctionnement (002).

Le résultat provisoire repris par anticipation au budget primitif 2019 est égal au résultat définitif 2018. Il n'est donc pas nécessaire d'ajuster, dans le budget 2019, les inscriptions budgétaires :

- Déficit d'investissement reporté (R001) : 5 507 960,95 €.
- Couverture du besoin de financement (1068) : 4 461 274,71 €,
- Excédent de fonctionnement reporté (R002): 1 513 718,91 €.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget de la ville se déclinent comme suit :

CA 2018	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes de l'exercice	28 274 304,05 €	5 064 843,63 €	33 339 147,68 €
Dépenses de l'exercice	24 528 236,98 €	11 710 306,21 €	36 238 543,19 €
RESULTAT DE l'EXERCICE	3 746 067,07 €	-6 645 462,58€	-2 899 395,51 €
Résultats antérieurs reportés	2 228 926,55 €	1 137 501,63 €	3 366 428,18 €
RESULTAT DE CLÔTURE	5 974 993,62 €	-5 507 960,95 €	467 032,67 €
Recettes : Restes à réaliser 2018		4 073 022,95 €	4 073 022,95 €
Dépenses : Restes à réaliser 2018		3 026 336,71 €	3 026 336,71 €
Différence		1 046 686,24 €	1 046 686,24 €
RESULTAT CUMULE 2017	5 974 993,62 €	-4 461 274,71 €	1 513 718,91 €

Directeur Général des Services,

Rémy PERES

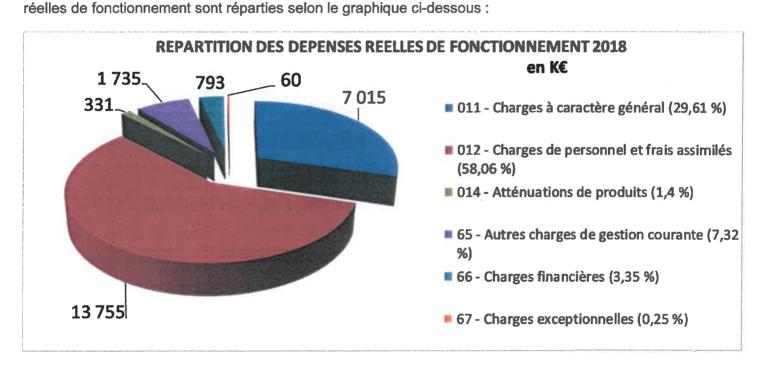
### B. Présentation de la section de fonctionnement

### 1) Les dépenses de fonctionnement

La réalisation des dépenses de fonctionnement en 2018 se présente comme suit :

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP + DM)* en €	Réalisations en €	Ecarts en €	Taux de réalisation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 426 061,20	7 014 965	-411 096,06	94,46%
012	CHARGES DE PERSONNEL	13 886 210,00	13 755 389	-130 821,05	99,06%
014	FOND DE PEREQUATION DES CHARGES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	331 069,00	331 069 €	0,00	100,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 902 823,80	1 735 223 €	-167 600,99	91,19%
HTUSE S	Sous-total : Dépenses de gestion courante	23 546 164,00	22 836 645,90	-709 518,10	96,999
66	CHARGES FINANCIERES	840 000,00	793 049 €	-46 950,70	94,41%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 300,00	60 100 €	-28 199,88	68,06%
11118	Sous-total : Dépenses réelles de fonctionnement	24 474 464,00	23 689 795,32	-784 668,68	96,79%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 395 407,99			
042	AMORTISSEMENTS	833 441,66	838 442	5 000,00	100,60%
	Sous-total : Dépenses d'ordre de fonctionnement	5 228 849,65	838 441,66	-4 390 407,99	16,03%
-, -514	TOTAL : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 703 313,65	24 528 236,98	-5 175 076,67	82,58%
	* Montants inscrits au BP 2018 + ajustements par Décisions M	Modificatives			

Réalisées à hauteur de <u>23 689 795,32 €</u>, correspondant à un taux de réalisation de 96,8%, les dépenses



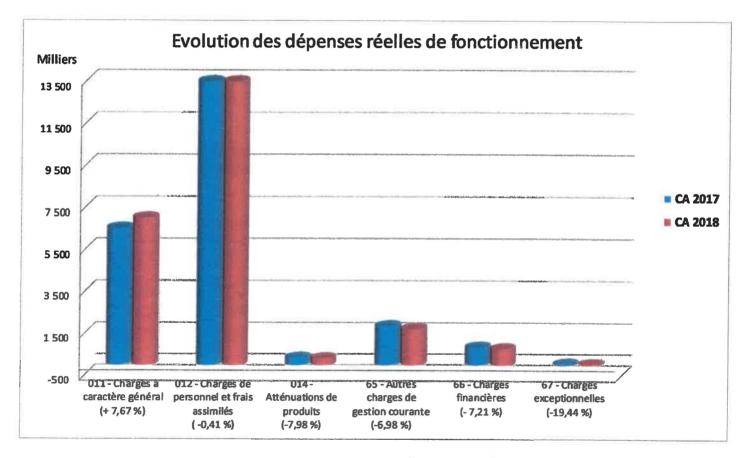
Le taux de réalisation des charges à caractère général reste stable entre 2017 et 2018 à 94,5 %.

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018
011	011 - Charges à caractère général	6 515 183 €	7 014 965 €
012	012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 812 657 €	13 755 389 €
014	014 - Atténuations de produits	359 794 €	331 069 €
65	65 - Autres charges de gestion courante	1 865 371 €	1 735 223 €
66	66 - Charges financières	854 627 €	793 049 €
67	67 - Charges exceptionnelles	74 600 €	60 100 €
022	022 - Dépenses imprévues	- €	- €
	Sous-total : Dépenses réelles de fonctionnement	23 482 231 €	23 689 795 €

Evolution en €
499 783
-57 268
-28 725
-130 148
-61 578
-14 500
o
207 564

 olution en %
7,67%
-0,41%
-7,98%
-6,98%
-7,21%
-19,44%
0,88%



### a) Les charges à caractère général (7 014 965 €) : + 499 K€

Il s'agit du 2ème poste le plus important des dépenses réelles de fonctionnement, avec un taux de réalisation de 94,46 % en 2018 par rapport aux prévisions budgétaires.

Elles connaissent une majoration de + 7,67 %, soit + 499 K€ par rapport au CA 2017. Cette évolution est la résultante de majorations de dépenses partiellement compensées par la réalisation d'économies.

L'augmentation des dépenses porte sur l'amélioration des prestations de service et du cadre de vie communal. L'offre culturelle et d'animation a été accrue par des achats de prestations de services (6042 + 16 K€), de services extérieurs et divers (6288 + 28 K€).

Les achats d'alimentation pour la cuisine centrale fournissant les repas de la restauration scolaire ont évolué de 48 K€ entre les deux exercices sur une ligne globale de 556 K€, suivant les effectifs et le développement de l'offre.

La ligne 611 contrats de prestations de service évolue au global de 168 K€, intégrant le reversement par la Ville de la rémunération du délégataire de stationnement payant qui assume la charge des investissements.

Le programme d'entretien du patrimoine, bâtiments et de la voirie se poursuit avec le déploiement des équipes de la régie municipale :

- Fournitures de petit équipement : + 109 K€

Fourniture de voirie : + 17 K€

Une partie de ces dépenses de fonctionnement donnant lieu à remboursement d'une quote-part de TVA par le dispositif de FCTVA élargi.

L'entretien des locaux connait une augmentation de l'ordre de 33 K€ entre 2017 et 2018 (compte 6283). Malgré les efforts sur l'énergie, les hausses tarifaires impactent la ligne énergie et électricité avec une hausse de + 77 k€ entre 2017 et 2018.

En compensation, la politique de recherche d'économies de fonctionnement courant et de programmation pluriannuelle a été développée :

- Autres matières et fournitures en baisse de 69 K€
- Frais de télécommunication : 32 K€
- Etudes et recherches : 26 K€
- Versement à des organismes de formation : 28 K€
- Impôts et taxes : 14 K€
- Eau et assainissement : stabilité.

### b) Les charges de personnel et frais assimilés (13 755 389 €) : - 57 K€

Il s'agit du poste le plus important des dépenses réelles de fonctionnement représentant 58,06 %, avec un taux de réalisation de 99,06% en 2018 par rapport aux prévisions budgétaires. Elles se contractent de 57 K€, soit − 0,41 % par rapport à 2017.

Cette maîtrise s'explique par une rigueur dans la gestion des recrutements, des départs en retraite non systématiquement remplacés, et une attention portée dans les organisations du travail, notamment visant à limiter les heures supplémentaires.

L'année 2018 marque également l'effet du travail mené sur l'annualisation des temps de travail au niveau de la vie éducative et à l'intégration d'agents sur postes permanents. Les heures supplémentaires induites par les inondations et la période de neige de l'hiver 2017/2018 ont été intégrées dans la prévision budgétaire globale.

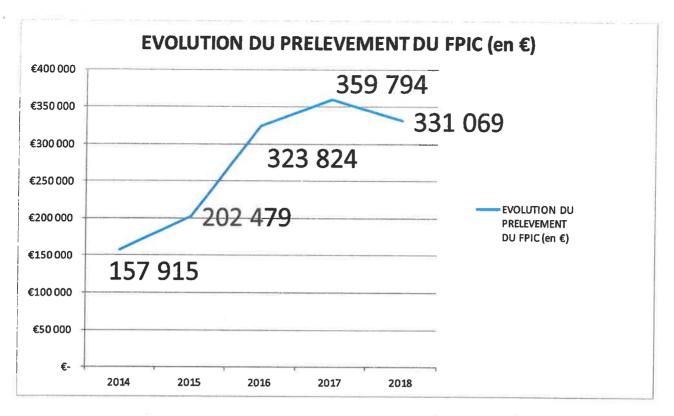
Ainsi, les heures supplémentaires ont été ainsi réduites de moitié en 2018 par rapport à 2017 : baisse notable sur le service animation, Vanel, cuisine centrale, pôle administratif culture, police municipale, cabinet du maire.

	CA 2017	CA 2018
Nombre d'heures supplémentaires	24 686	10 134
Coût	444 493 €	225 278 €

### c) Les atténuations de produits (331 069 €) : - 29 K€

Il s'agit du prélèvement opéré par l'État sur les recettes de fiscalité directe de la ville, au bénéfice du fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC), en faveur de collectivités moins favorisées et ce pour chacune des catégories de collectivités.

Cette dépense diminue de 8% du fait du changement de périmètre de l'intercommunalité après l'intégration de Ferrières-en-Brie et Pontcarré. Ce prélèvement s'inscrit comme une charge récurrente pesant sur les dépenses de la section de fonctionnement.



d) <u>Les autres charges de gestion courante (1 735 223 €)</u> : - 130 K€

Il s'agit principalement du versement de la subvention au C.C.A.S. et aux associations, du versement des indemnités au Maire et aux adjoints et de la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées, Saint Joseph et Saint Laurent.

La baisse de ce chapitre s'explique en partie par le versement de la subvention au CCAS pour 632 K€ en 2018 contre 700 K€ en 2017, les travaux au Mix City ayant été réalisés et payés directement par la Ville. La cotisation au SYMVEP a également été réduite à 7,8 K€ en 2018 contre 47K€ en 2017.

Il s'agit du troisième poste des dépenses réelles de fonctionnement, avec un taux de réalisation de 91% en 2018 après les ajustements dans le courant de l'année.

Par ailleurs, les montants des subventions versées (aux associations, au cinéma Le Cinq, à l'agence Imagine R, etc..) restent stables par rapport à 2017.

### e) Les charges financières (793 049 €) : - 61 K€

Il s'agit du paiement des intérêts des emprunts contractés par la Ville.

Ces dépenses diminuent légèrement en l'absence de mobilisation d'un nouvel emprunt en 2018.

### f) Les charges exceptionnelles (60 100 €): - 14 K€

Il s'agit pour 20,6 K€ de requalifications de congés longues maladie en congés de longue durée remboursées par l'assurance du personnel de la Ville, pour 3,4 K€ à un remboursement de sinistre, le solde correspondant à des résiliations de marchés et indemnités de fin de mission et à des annulations de titres sur exercices antérieurs.

### g) Les dépenses imprévues (0 €)

En 2018, aucun crédit n'a été budgété.

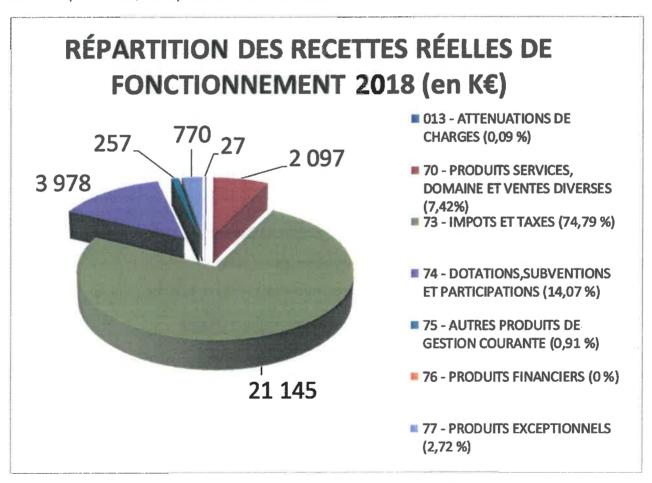
### 2) Les recettes de fonctionnement

En 2018, la réalisation des recettes de fonctionnement se décline comme suit :

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP + DM)* en €	Réalisations en €	Ecarts en €	Taux de réalisation
013	REMBOURSEMENT ASSURANCE DU PERSONNEL	36 000,00	27 160,89	-8 839,11	75,45%
70	PRODUITS SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 552 884,00	2 096 693,47	543 809,47	135,02%
73	IMPOTS ET TAXES	21 305 803,04	21 144 740,48	-161 062,56	99,24%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 716 777,30	3 977 961,73	261 184,43	107,03%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	221 565,00	256 943,99	35 378,99	115,97%
	Sous-total : Recettes de gestion courante	26 833 029,34	27 503 500,56	670 471,22	102,50%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,68	0,68	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	640 456,76	770 001,41	129 544,65	120,23%
	Sous-total : Recettes réelles de fonctionnement	27 473 486,10	28 273 502,65	800 016,55	102,91%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	901,00	801,40	-99,60	88,95%
	Sous-total : Recettes d'ordre de fonctionnement	901,00	801,40	-99,60	88,95%
136	TOTAL : RECETTES DE FONCTIONNEMENT	27 474 387,10	28 274 304,05	799 916,95	102,91%

<sup>\*</sup> Montants inscrits au BP 2018 + ajustements par Décision Modificative

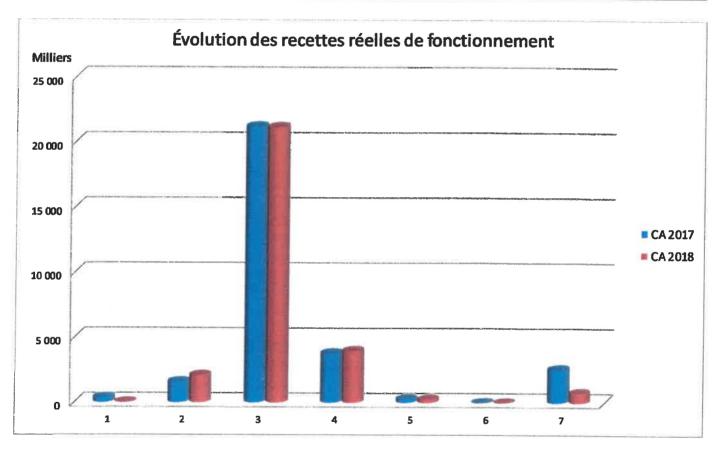
Parmi les recettes de fonctionnement, les recettes réelles qui sont celles donnant lieu à un encaissement de trésorerie par la ville, se répartissent comme suit :



Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à <u>28 273 503 €</u> ; Elles connaissent une baisse globale de − 5,12 % en 2018 par rapport à 2017 avec des évolutions différenciées selon leur nature, comme le montrent le tableau et le graphique ci-après :

### Évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2017 en €	CA 2018 en €	Evolution en €	Evolution en %
013	Atténuations de charges	369 387,81	27 160,89	-342 227	-92,65%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 595 169,97	2 096 693,47	501 524	31,44%
73	Impôts et taxes	21 186 649,05	21 144 740,48	-41 909	-0,20%
74	Dotations, subventions et participations	3 792 895,86	3 977 961,73	185 066	4,88%
75	Autres produits de gestion courante	280 668,89	256 943,99	-23 725	-8,45%
76	Produits financiers	124,82	0,68	-124	-99,46%
<b>7</b> 7	Produits exceptionnels	2 574 194,60	770 001,41	-1 804 193	-70,09%
	Sous-total : Recettes réelles de fonctionnement	29 799 091	28 273 503	-1 525 588	-5,12%



### a) Les atténuations de charges (27 161 €) : - 342 K€

A compter de l'exercice 2018, il s'agit uniquement des produits issus des remboursements sur rémunération et des charges sociales de la caisse d'assurance maladie. Les remboursements effectués par l'assurance de la Ville étant imputées au chapitre 77 des recettes exceptionnelles. Ces recettes représentent 0,1% des recettes réelles de fonctionnement, elles diminuent de – 93 % en 2018.

### b) <u>Les produits des services, du domaine et ventes diverses (2 096 693 €) :</u> + 501 K€

Il s'agit depuis 2016 quasi exclusivement des recettes encaissées au titre des prestations payées par les usagers (restaurants scolaires, multi-accueils, garderies et centres de loisirs etc...), de certaines redevances d'occupation du domaine public (échafaudages, bennes, etc...) et des recettes issues du stationnement des parkings clos et des forfaits post stationnement reversées par la Préfecture.

Enregistrées aux comptes 70321 et 70384, elles représentent un montant total de 421 415,85 €.

A noter que les recettes issues de la programmation de l'Espace Vanel sont à nouveau en évolution (+ 20 K€ entre 2017 et 2018).

Les redevances pour la restauration scolaire, les activités sportives et les accueils évoluent à la hausse du fait de la fréquentation des services.

Au global, ces recettes représentent 7,42% des recettes réelles de fonctionnement, en évolution positive de 31 %.

### c) <u>Les impôts et taxes (21 144 710 €) : -42 K€</u>

Il s'agit du poste le plus important représentant 74,79% des recettes réelles de fonctionnement 2018 contre 71,10% en 2017. Ces recettes sont en baisse de 0,20 % dont on peut relever trois causes :

- la modification de l'imputation des droits de stationnement au chapitre 70,
- la contraction de l'attribution de compensation reversée par la CA Marne et Gondoire après transferts de charge (prévention et maison des services au public),
- l'évolution de montant perçu par la Commune de Lagny sur Marne au titre fond de solidarité des Communes de la Région lle de France (FSRIF).

### Ci-dessous l'évolution des recettes fiscales :

	Évolution des recettes fiscales								
Nature	Libellé	CA 2015 en €	CA 2016 (en €)	CA 2017 (en €)	CA 2018 (en €)	Evolution en €	Evolution en %		
73111	Taxes foncières et d'habitation	15 396 424	15 216 530	15 300 574	15 492 975	192 401	1,26%		
7318	Autres impôts locaux		57 227	22 884	42 215	19 331	84,47%		
73211	Attribution de compensation	4 471 047	3 717 574	3 355 053	3 293 548	-61 505	-1,83%		
73222	Fond de Solidarité des Communes de la Région lle de France		0	310 436	422 876	112 440	36,22%		
7336	Droits de place		246 545	267 139	244 665	-22 474	-8,41%		
7337	Droits de stationnement		523 698	453 717	97 161	-356 555	-78,59%		
7351	Taxe sur l'électricité	276 415	274 619	298 229	281 086	-17 143	-5,75%		
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	96 730	57 713	50 000	74 427	24 427	48,85%		
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	948 287	1 108 030	1 128 617	1 195 757	67 140	5,95%		
	TOTAL Recettes fiscales	21 188 904	21 201 936	21 186 649	21 144 710	-41 939	-0,20%		

<u>Les taxes foncières et d'habitation</u>: Elles regroupent la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti. En 2018, ces recettes évoluent de 192 K€, soit + 1,26 % du fait de l'évolution du périmètre et de la valeur des bases, le taux du foncier bâti ayant été diminué de 1%, celui de la taxe d'habitation maintenu.

<u>L'attribution de compensation</u>: Elle est versée par la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire (CAMG) et a pour objectif de compenser le produit de la taxe professionnelle perdu par la Ville, en prenant en compte les économies de charges qui impactent son budget du fait des transferts de compétences. En 2018, son montant a diminué de − 1,83% (- 61 505 €) suite au transfert de la prévention et de la maison des services au public.

<u>Les droits de place et les droits de stationnement</u> diminuent puisque les recettes issues du stationnement des parkings sont enregistrées au chapitre 70.

<u>La taxe sur l'électricité</u> : Il s'agit des recettes relatives à la taxe sur la consommation finale d'électricité collectée sur les factures et reversée par les opérateurs d'électricité à la Ville. Elles sont en baisse de 17 K€ du fait d'un décalage de perception.

<u>La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)</u>: Elle est due par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif a été réalisé. Cette taxe est due sur les supports

existant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. En 2018, ces recettes s'établissent à 74 427 € (rattachement du montant prévisionnel), après une mise à jour de la base.

<u>La taxe additionnelle aux droits de mutation</u>: Il s'agit d'une taxe départementale obligatoire qui bénéficie également aux communes, elle est directement liée au prix et au nombre de cessions de biens immobiliers, elle évolue donc en fonction du dynamisme du marché immobilier. En 2018, ces recettes restent soutenues à hauteur de 1 195 757 € (+67K€ par rapport à 2017).

### d) Les dotations, subventions et participations (3 977 962 €) : + 185 K€

S'il s'agit du 2<sup>ème</sup> poste le plus important en représentant 14,07 % des recettes réelles de fonctionnement, son montant est en augmentation de 185 066 € entre 2017 et 2018 (+4,88 %). Ce dynamisme est permis par de nouvelles subventions et participations et une stabilisation des dotations et compensations de l'Etat.

La principale dotation versée par l'Etat est la dotation forfaitaire, elle ne représente plus que la moitié de ce chapitre quand elle représentait 76% en 2014, stabilisée en 2018. Le chapitre se compose d'autres recettes :

- La dotation de solidarité urbaine : 247 596 € (+13 K€) ;
- La dotation nationale de péréquation : 148 090 € (+ 25 K€);
- Les subventions versée par la CAF à la Ville : 825 467 (+ 156 K€)
- Les compensations reçues suite aux exonérations sur la taxe foncière et la taxe d'habitation : 253 478 € (+13 K€);
- Les participations reçues du Département : 101 399 € (-18 K€)

Ci-dessous l'évolution des principales dotations de l'Etat avec la perte que cela représente pour la Ville :

Evolution des principales dotations de l'Etat							
Nature	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 021 581	3 697 887	3 497 368	2 981 897	2 471 408	2 215 023	2 199 43
74123 DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	0	214 440	214 440	214 440	214 440	234 614	247 596
74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	0	59 514	71 417	85 700	102 840	123 408	148 090
748314 DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF.	46 181	38 642	30 416	20 095	17 042	5 304	(
74832 ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE TAXE PROF.	6 752	6 840	6 669	7 313	6 753	6 149	5 115
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	22 767	21 501	27 206	23 458	60 793	11 790	11 459
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	165 379	166 823	165 677	200 125	145 166	228 513	242 019
TOTAL - principales dotations de l'Etat	4 262 660	4 205 647	4 013 193	3 533 028	3 018 442	2 824 801	2 853 716
Baisse par année		-57 013	-192 454	-480 165	-514 586	-193 641	28 916
Baisse cumulée	1		-249 468	-729 633	-1 244 218	-1 437 860	-1 408 944

Évolution des principales detetions de PEtet

### e) Les autres produits de gestion courante (256 944 €) : - 24 K€

Il s'agit principalement des revenus sur immeubles (loyers perçus, locations de salles) et des redevances versées par les concessionnaires (GRDF et ERDF).

Ces recettes représentent 0,91% des recettes réelles de fonctionnement, elles baissent de 23 725 € du fait d'un décalage de titre sur la fin d'exercice 2018 et réalisés début 2019.

### f) Les produits financiers (0,68 €): - 124 €

Il s'agit des intérêts perçus annuellement au titre de la détention de parts sociales auprès du Crédit Agricole (0,68 €).

### g) Les produits exceptionnels (770 001 €)

Il s'agit pour 320 K€ de remboursements de l'assurance du personnel, réalisés au chapitre 77.

De plus, 70 K€ sont issus de dédits et pénalités titrés par la Ville.

Le solde du bilan définitif de clôture de la ZAC des tanneurs vient compléter les produits exceptionnels pour 29,9 K€

Le solde correspondant à des remboursements des compagnies d'assurance et trop versés (40 K€ environ), des recettes encaissées suite à des avoirs sur factures et à des écritures comptables liées aux rattachements de charges.

En 2018, ces recettes représentent 2,72% des recettes réelles de fonctionnement.

### C. Présentation de la section d'investissement

### 1) Les recettes d'investissement

En 2018, la réalisation des recettes d'investissement présente les caractéristiques suivantes :

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP + DM+RAR N-1)" en €	Réalisations en €	Restes à réaliser 2018 (sur 2019)	Ecarts en € (Réalisations + RAR 2018) par rapport aux	Taux de réalisation
13	Subventions d'investissement	660 275,68	439 741,86	221 227,82	694,00	66,60%
3000	Subventions d'investissement ENFANCE ET JEUNESSE	765 935,00	0,00	680 000,00	-85 935,00	
4000	Subventions d'investissement SPORTS	80 000,00	0,00	168 000,00	88 000,000	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 687 122,18	0,00	1 500 000,00	-187 122,18	
23	Immobilisations en cours	0,00	4 002,14	0,00	4 002,14	
5835	Sous-total : Recettes d'équipement	3 193 332,86	443 744,00	2 569 227,82	-180 361,04	13,909
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 998 000,00	895 955,58	753 795,13	-348 249,29	44,84%
1068	Excédents de fonctionnement antérieurs	2 886 702,39	2 886 702,39		0,00	100,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	
024	Produits des cessions (réalisation en exécution uniquement au chap 77)	2 300 000,00	0,00	750 000,00	-1 550 000,00	
N. ST.	Sous-total : Recettes réelles d'investissement	10 378 035,25	4 226 401,97	4 073 022,95	-2 078 610,33	40,729
001	Résultat d'investissement reporté	1 137 501,63	1 137 501,63		0,00	1000
021	Virement de la section de fonctionnement	4 395 407,99				
040	Amortissements	833 441,66	838 441,66		5 000,00	100,60%
041	Opérations patrimoniales	300 420,00	0,00		-300 420,00	0,00%
A SE SOUR	TOTAL : RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 044 806,53	6 202 345,26		-2 374 030,33	36,399

<sup>\*</sup> Montents inscrits au BP 2018 + ajustements par Décision Modificative + Restes à réaliser 2018

En 2018, les recettes réelles d'investissement ont été réalisées pour un montant de 4 226 401,97 €, soit un taux de réalisation de 40,72 %. Cela s'explique pour la majeure partie au décalage de l'enregistrement du produit de la cession de l'ex CFC et à la mobilisation de l'emprunt 2018 pour 1,5 M€ sur le début d'année 2019 ;

Les subventions d'investissement ont été perçues à hauteur de 439 741 €, constituées des deux acomptes du contrat intercommunal de développement versé par le Conseil Départemental de Seine et Marne pour l'opération du club house et vestiaires de rugby et l'extension de l'école maternelle Fort du Bois (288 K€), le solde de la subvention régionale pour le city stade (80 K€), la participation à l'acquisition de matériel informatique (classes mobiles pour 20 k€). La mise en accessibilité de point d'arrêt a permis l'obtention d'une aide de 10 K€ et le produit des amendes de police s'y inscrivant pour 41 K€ en 2018. Le produit de la Taxe d'aménagement s'est réalisé à hauteur de 187 390 €.

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) relatif aux dépenses d'investissement de l'année 2016 s'est réalisé à hauteur de 708 565 K€. Le reversement de TVA liés aux dépenses réalisées en 2017 est inscrit en restes à réaliser.

Les restes à réaliser à hauteur de 4 073 K€ correspondent aux subventions notifiées et aux autres recettes d'investissement selon le détail ci-dessous :

SUBVENTIONS	Montant inscrit en RAR
PARTICIPATION 2018 DE LA SPLA MARNE ET GONDOIRE AMENAGEMENT	680 000,00€
SUBVENTION CONTRAT INTERCOM DEVELOPPEMENT REALISATION VESTIAIRES RUGBY PARC DES SPORTS	52 494,66 €
SUBVENTION POUR RESTAURATION EGLISE NOTRE DAME DES ARDENTS	4 187,98 €
SUBVENTION CONTRAT INTERCOM DEVELOPPEMENT RENOVATION EXT ECOLE MATER FORT DU BOIS	79 930,57 €
CONTRAT REGIONAL OPERATION 2012 TRAVAUX ADAPTATION CENTRE TECH MUNICIPAL	37 447,61 €
SUBVENTION SUITE TRAVAUX AMENAGEMENT ET MISE CONFORMITE CENTRE SOCIO CULTUREL	47 167,00 €
SUBVENTION REGION TERRAIN SYNTHETIQUE FOOTBALL	168 000,00 €
TOTAL GENERAL	1 069 227,82 €
AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant inscrit en RAR
FCTVA SUR DEPENSES INVT 2016 MARCHE COUVERT	3 795,13 €
FCTVA SUR DEPENSES INVT 2017 DOSSIER ENVOYE 30 OCT	750 000,00€
EMPRUNT 2018 DELIB CM 14 NOVEMBRE 2018	1500 000,00 €
VENTE	750 000,00 €
TOTAL GENERAL	3 003 795,13 €

En prenant en compte les recettes restant à réaliser (celles juridiquement engagées et n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes en 2018), le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'élève à 60,28 % par rapport aux inscriptions budgétaires 2018.

### 2) Les dépenses d'investissement

Le tableau suivant récapitule le niveau de réalisation des dépenses d'investissement en 2018 :

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP + DM+RAR N-1)* en €	Réalisations en €	Restes à réaliser 2018 (sur 2019)	Ecarts en € (Réalisations + RAR 2018) par rapport aux Prévisions	Taux de réalisation (y compris RAR)
20	Immobilisations incorporelles	165 072,24	91 094,53	71 456,73	- 2 520,98	98,47%
204	Subventions d'équipement versées	14 711,22	11 289,20		- 3 422,02	76,74%
21	Immobilisations corporelles	252 424,28	245 216,90	3 805,04	- 3 402,34	98,65%
21	Opération des Tanneurs	2 087 288,27	2 030 381,73	56 906,54	-	100,00%
23	Immobilisations en cours	1 836 153,60	1 263 576,52	473 316,01	- 99 261,07	94,59%
1 000	Qualité urbaine et cadre de vie	2 465 370,09	1 491 577,93	793 593,96	- 180 198,20	92,69%
2 000	Petite enfance	42 701,25	12 132,07	25 730,02	- 4 839,16	88,67%
3 000	Enfance et Jeunesse	4 449 957,60	3 840 961,22	369 289,33	- 239 707,05	94,61%
4 000	Sports	721 687,83	244 297,64	250 218,78	- 227 171,41	68,52%
5 000	Valorisation du patrimoine	2 833 119,15	729 661,86	982 020,30	- 1 121 436,99	60,42%
26	Participations et créances rattachées					
We the	Sous-total : Dépenses d'équipement	14 868 485,53	9 960 189,60	3 026 336,71	- 1 881 959,22	87,349
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-			
16	Emprunts et dettes assimilées	1 875 000,00	1 749 315,21	-	- 125 684,79	93,30%
001	Résultat d'investissement reporté					
Thata	Sous-total : Dépenses réelles d'investissement	16 743 485,53	11 709 504,81	3 026 336,71	- 2 007 644,01	88,019
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	901,00	801,40		- 99,60	88,95%
041	Opérations patrimoniales	300 420,00	-	-	- 300 420,00	
7 N N T	TOTAL : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 044 806,53	11 710 306,21	3 026 336,71	- 2 308 163,61	86,46%

<sup>\*</sup> Montants inscrits au BP 2018 + ajustements par Décision Modificative + Restes à réaliser 2018

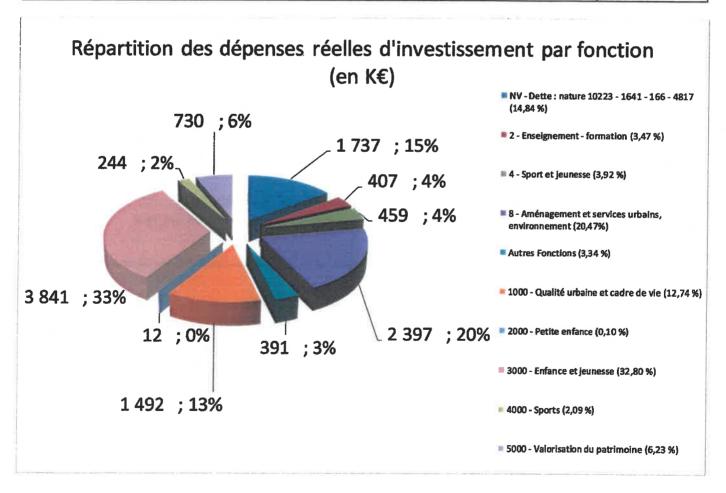
En 2018, les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 88,01 % pour un montant de 14 735 841,52 € avec les restes à réaliser. L'utilisation des AP/CP permet de limiter les restes à réaliser en ouvrant les soldes de crédits de paiements non consommés en 2018 sur l'exercice 2019. Les dépenses réelles d'investissement mandatées augmentent de + 68,41% passant de 6,9 M€ à 11,7M€ (+ 4 756 K€) par rapport à 2017, s'expliquant par la phase de réalisation des programmations pluriannuelles d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement 2018 se composent :

- Des dépenses d'équipement mandatées à hauteur de 66,99 % (9 960 189,60 €), soit une hausse de +90% (+ 4 712 K€) par rapport à 2017 (5 248 136,98 €);
- Des dépenses relatives aux emprunts et dettes assimilées réalisées à hauteur de 93,3% constituées du remboursement du capital de la dette (1 749 315,21 €),

### Répartition des dépenses réelles d'investissement par fonction

	Libellé	Réalisations 2018 en €	Réalisations 2018 en %
Non ventilable	NV - Dette : nature 10223 - 1641 - 166 - 4817 (14,84 %)	1 736 677	14,84%
0	0 - Services généraux et administrations publiques locales - hors résultat déficitaire reporté et dette (1,28 %)	150 181	1,28%
2	2 - Enseignement - formation (3,47 %)	406 725	3,47%
3	3 - Culture (1,18 %)	138 079	1,18%
4	4 - Sport et jeunesse (3,92 %)	459 031	3,92%
8	8 - Aménagement et services urbains, environnement (20,47%)	2 397 003	20,47%
1-5-6-7-9	Autres Fonctions (0,88 %)	103 179	0,88%
1000	1000 - Qualité urbaine et cadre de vie (12,74 %)	1 491 578	12,74%
2000	2000 - Petite enfance (0,10 %)	12 132	0,10%
3000	3000 - Enfance et jeunesse (32,80 %)	3 840 961	32,80%
4000	4000 - Sports (2,09 %)	244 298	2,09%
5000	5000 - Valorisation du patrimoine (6,23 %)	729 662	6,23%
	Sous-total : Dépenses réelles d'investissement par fonction	11 709 505	100%



Les principales dépenses d'investissement 2018 se sont réparties par super opération, créées dans le cadre du budget primitif 2018.

Les fonctions 2,4 et 8 correspondent à des dépenses inscrites en restes à réaliser antérieurs à 2018 et regroupent principalement :

- Fonction 2 Enseignement et formation : 406 725,18 €
  - Transformation de l'école maternelle en centre socio-culturel Mix' City : 323 107,76 €
  - Création de vestiaires et de sanitaires à l'école primaire Fort du Bois : 33 441,51 €
  - Travaux de gros entretien sur les groupes scolaires Delambre, Fort du Bois, Heurteaux, Orme Bossu, Paul Bert, Touvents : 25 615,51 €
  - Mise en place d'une alarme et d'un dispositif anti-agression sur le groupe scolaire Jean Macé : 9 726.00 €
  - Acquisition d'une valise mobile avec tablettes et logiciel pour l'école primaire Orme Bossu :
     9 674,40 €
  - Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'aménagement d'un accueil de loisirs sans hébergement au sein du groupe scolaire orme bossu : 5 160,00 €

### Fonction 4 - Sport et jeunesse: 459 030,52 €

- O Travaux et acquisition de matériels secteur des sports :
  - Construction de vestiaires et club house rugby au parc des sports : 243 018,88 €
  - Rénovation de la nautique : 76 858,30 €
  - Aménagement extérieur au city stade : 7 802,99 €
  - Gros entretien aux gymnases des Hauts de Lagny, Leclerc et au parc des sports : 10 984,40 €
  - Acquisition auto laveuse, gymnase Thierry Rey: 9 888,00 €
  - Matériels et équipements nautiques : 14 431, 70 €
  - Installation d'un système de détection des intrusions au Gymnase COSEC : 4 833,00 €
- O Travaux et acquisition de matériels secteur loisir et jeunesse :
  - Aménagement d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) au sein du groupe scolaire orme bossu : 30 981,55 €
  - Table de mixage extérieur, parc des sports : 20 165,86 €
  - Installation d'une aire de jeux pour enfants, quartier Edouard Cortès : 19 208,41 €
  - Matériel hi-fi et informatique pour le service jeunesse : 5 360,25 €
  - Mobilier Maison des jeunes : 2 601,39 €
  - Remboursement du capital de l'emprunt CAF pour la construction d'un CLSH : 12 638,03 €

### Fonction 8 - Aménagement et services urbains, environnement : 2 397 002,75 €

- Acquisition en VEFA du Parking des Tanneurs (solde 2018) : 2 030 381,73 €
- Création de stationnements et aménagement des trottoirs PMR Chemin de Gouvernes : 119 852,68 €
- Travaux de rénovation de l'éclairage public : 67 251,84 €
- Mission de maîtrise d'œuvre, de diagnostic et de réalisation d'un schéma directeur des espaces verts : 62 640,00 €
- Acquisition de véhicules pour le service Voirie-Nettoiement : 42 694,64 €
- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et lancement de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : 18 246,00 €
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase de la vidéo-protection : 12 262,13 €
- Acquisition de mobiliers urbains : 19 600,44 €
- Aménagement d'un ensemble de bornes automatiques sur le périmètre de la place de la Fontaine : 19 610,35 €
- Acquisition d'une aire de jeu extérieur Orly Parc : 4 462,94 €

	TRAVAUX DE VOIRIE SUITE TRAVAUX	
	ASSAINISSEMENT CAM	387 668,64 €
	AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE	421 716,11 €
105	ESPACES VERTS	288 936,20 €
106	AUTRES ET MATERIELS	15 830,45 €
	SQUARES	88 366,34 €
	PARKINGS	39 524,82 €
	AP/CP - ECLAIRAGE PUBLIC	99 881,21 €
901	AP/CP - RESEAU DE VIDEO PROTECTION	149 654,16 €
	TOTAL	1 491 577,93 €

### 101 - TRAVAUX DE VOIRIE SUITE TRAVAUX ASSAINISSEMENT CAMG :

- o Réaménagement de la voirie chaussée et trottoirs Cour de l'Abbaye : 233 252,99 €
- Gros travaux de restructuration de voirie Rue d'Austerlitz : 154 415,65 €

### 102 - AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE :

- o Pose de bornes automatiques et piétonisation de la rue du chemin de fer : 173 955,96 €
- o Acquisition de mobiliers urbains sur divers sites : 41 032,08 €
- o Travaux de sécurisation de zone piétonne rue Saint Paul et allée Camus : 42 410,70 €
- o Modification et réaménagement de trottoirs au carrefour L. Braille et E. Grévin : 34 506,00 €
- o Modification et reconstruction de voirie (Marcel Rivière et Brebion) : 21 910,97 €
- o Travaux de reconstruction ponctuelle de voiries : 107 900,40 €

### - 105 - ESPACES VERTS :

- Mission de maîtrise d'œuvre pour les jardins familiaux : 16 775,00 €
- o Aménagement des jardins familiaux de petite sente verte : 272 161,20 €
- 106 AUTRES ET MATERIELS : Acquisition divers matériels CTM : 15 830,45 €
- 107 SQUARES :
  - o Structure et création d'une aire de jeux pour enfants Square République : 36 221,50 €
  - o Création d'une aire de jeux Square Cortes : 52 144,84 €
- 108 PARKINGS :

Diverses réfections parkings Vanel, Delambre et gymnase Guy Kappes : 39 524,82 €

- 900 AP/CP ECLAIRAGE PUBLIC : Rénovation éclairage public : 99 881,21 €
- 901 AP/CP RESEAU DE VIDEO PROTECTION : Travaux de génie civil pour la vidéo-protection en centre-ville : 149 654,16 €

### **SUPER OPERATION 2000: PETITE ENFANCE**

201	MULTI ACCUEIL CHARPENTIER	7 503,80 €
202	MULTI ACCUEIL LES TOUVENTS	3 619,20 €
204	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	1 009,07 €
	TOTAL	12 132,07 €

### - 201 – MULTI ACCUEIL CHARPENTIER :

- Travaux d'alimentation électrique pour contrôle d'accès : 4 974,00 €
- Acquisition de divers matériels électroménagers : 2 529,80 €

En complément, les investissements suivants ont été réalisés en 2018 sur la fonction 6 – Petite enfance pour 33 601,56 € :

- o Travaux de réfection des faux-plafonds Multi-accueil Charpentier : 10 992,00 €
- o Création d'une aire de jeu extérieure: 11 769,76
- o Création d'une clôture : 4 983,80 €
- o Installation d'un vidéophone Multi-accueil Charpentier : 5 856,00 €
- 202 MULTI ACCUEIL LES TOUVENTS : Acquisition matériel électroménager : 3 619,20 €
- 204 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES: Acquisition mobilier: 1 009,07 €

301	ECOLE MATERNELLE DELAMBRE	10 796,00 €
302	ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS	19 503,20 €
304	ECOLE MATERNELLE HEURTEAUX	11 988,13 €
305	ECOLE MATERNELLE JEAN MACE	261,50 €
306	ECOLE MATERNELLE ORLY PARC	51,96 €
307	ECOLE MATERNELLE ORME BOSSU	108 268,31 €
308	ECOLE PRIMAIRE DELAMBRE	896,54 €
309	ECOLE PRIMAIRE PAUL BERT	11 548,43 €
312	ECOLE PRIMAIRE HEURTEAUX	1 097,24 €
313	ECOLE PRIMAIRE JEAN MACE	448,54 €
314	ECOLE PRIMAIRE TOUVENTS	509,95 €
316	CUISINE CENTRALE	16 099,56 €
317	MAISON DES JEUNES	7 304,39 €
318	DIVERS TRAVAUX ET AUTRES	8 372,24 €
319	CENTRE DE LOISIRS CLSH	527 264,42 €
902	AP/CP ECOLE PROVISOIRE ET EQUIPEMENT LES TILLETS	1 631 352,50 €
903	AP/CP EXTENSION ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS	1 302 019,62 €
904	AP/CP EXTENSION ECOLE JEAN MACE	183 178,69 €
	TOTAL	3 840 961,22 €

### - 301 - ECOLE MATERNELLE DELAMBRE :

- Travaux de remise aux normes cloisons et sol : 10 615,27 €
- o Acquisition de mobilier : 180,73 €
- 302 ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS :
  - o Fourniture et pose de stores extérieurs : 19 503,20 €
- 304 ECOLE MATERNELLE HEURTEAUX :
  - o Création d'un sanitaire : 3 997,17 €
  - o Création accès au parking de l'école : 7 989,96 €
- 305 ECOLE MATERNELLE JEAN MACE : Achat de petit équipement : 261,50 €
- 306 ECOLE MATERNELLE ORLY PARC : Reproduction du permis de construire dans le cadre des travaux d'aménagement : 51 96 €
- 307 ECOLE MATERNELLE ORME BOSSU :
  - Travaux de création d'une entrée et d'une classe au sein du groupe scolaire de l'école maternelle :
     103 480,31 €
  - o Mise aux normes du portillon d'accès au groupe scolaire : 4 788,00 €
- 308 ECOLE PRIMAIRE DELAMBRE : Fourniture et pose d'une vitrine d'affichage : 896,54 €
- 309 ECOLE PRIMAIRE PAUL BERT :
  - o Divers travaux de mises aux normes et gros entretien : 10 104,68 €
  - Achat de petit équipement et pose d'une vitrine d'affichage : 1 443,75 €
- 312 ECOLE PRIMAIRE JEAN MACE : Travaux de gros entretien et achat de petit équipement : 1 097,24 €
- 313 ECOLE PRIMAIRE JEAN MACE : Achat de petit équipement : 448,54 €
- 314 ECOLE PRIMAIRE TOUVENTS : Achat de petit équipement : 509,35 €
- 316 : CUISINE CENTRALE :
  - o Acquisition d'une thermocelleuse : 9 828,00 €
  - o Acquisition d'un lave-vaisselle : 6 271,56 €
- 317 MAISON DES JEUNES :
  - o Acquisition d'une console de mixage : 3 587,94 €
  - o Achat de matériel électroménager et de mobilier : 1 898,45 €
  - Travaux de gros entretien de plomberie : 1 818,00 €

### 318 – DIVERS TRAVAUX ET AUTRES

- Acquisition de lave-linge pour divers groupes solaires : 7 066,74 €
- Acquisition de vestiaires pour divers groupes scolaires : 1 305.50 €

### 319 - CENTRE DE LOISIRS CLSH

- Travaux d'aménagement d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) au sein du groupe scolaire Orme Bossu : 513 364,60 €
- o Acquisition de mobilier pour l'ALSH Orme Bossu : 9 837,78 €
- Acquisition de matériels hi-fi et électroménager pour l'ALSH Delambre : 4 062,04 €
- 902 AP/CP CREATION ECOLE PROVISOIRE ET EQUIPEMENT LES TILLETS : 1 631 352.50 €
- 903 AP/CP EXTENSION ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS : 1 302 019.62 €
- 904 AP/CP EXTENSION ECOLE JEAN MACE: 183 178,69 €

### **SUPER OPERATION 4000: SPORTS**

	GYMNASE GUY KAPPES	32 140,67 €
402	GYMNASE COSEC	1 844,06 €
403	GYMNASE THIERRY REY	23 659,73 €
405	GYMNASE LECLERC	29 785,79 €
407	BASE NAUTIQUE	82 324,72 €
	RUGBY	34 524,00 €
410	PARC DES SPORTS	19 448,85 €
411	DIVERS AUTRES SITES SPORTIFS	6 754,44 €
412	CITY STADE	13 815,38 €
	TOTAL	244 297,64 €

### 401 - GYMNASE GUY KAPPES :

- o Rénovation du DOJO GUY KAPPES : 28 202,27 €
- Mise aux normes de l'alarme anti intrusion du gymnase : 3 938,40 €
- 402 GYMNASE COSEC : Acquisition de matériel sportif : 1 844,06 €
- 403 GYMNASE THIERRY REY :
  - o Travaux de mise en conformité: 12 142,13 €
  - o Acquisition d'un trampoline pour la salle de gymnastique : 11 517,60 €
- 405 GYMNASE LECLERC : Travaux de rénovation peinture et sol : 29 785,79 €
- 407 BASE NAUTIQUE :
  - Travaux de rénovation de la Nautique : 74 718,12 €
  - o Acquisition de matériel: 7 606,60 €
- 408 RUGBY : Aménagement extérieur pour la création des vestiaires : 34 524,00 €
- 410 PARC DES SPORTS :
  - o Création d'aires de pique-nique au Parc des sports : 12 876,62 €
  - o Acquisition de matériels sportifs : 6 572,23 €
- 411 DIVERS AUTRES SITES SPORTIFS :
  - o Acquisition et habillage container de stockage pour le club de football : 4 002,28 €
  - o Acquisition de matériel pédagogique : 2 752,16 €
- 412 CITY STADE : Travaux de création de l'espace sono au city stade : 13 815,38 €

### SUPER OPERATION 5000: VALORISATION DU PATRIMOINE

501	CIMETIERE	41 285,76 €
502	HOTEL DE VILLE	13 707,61 €
503	POLICE MUNICIPALE	12 073,86 €
504	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	37 589,17 €
505	CINEMA	570,00 €
506	MAISON DES ASSOCIATIONS	275 896,12 €
507	DIVERS ET AUTRES BATIMENTS	109 056,41 €
	INFORMATIQUE	101 601,09 €
	CENTRE SOCIO CULTUREL	80 086,90 €
905	AP/CP REHABILITATION DU BATIMENT DE LA	
905	POLICE MUNICIPALE	57 794,94 €
	TOTAL	729 661,86 €

- 501 CIMETIERE : Première phase de travaux de rénovation : 41 285,76 €
- 502 HOTEL DE VILLE :
  - o Travaux de création du nouvel accueil de l'hôtel de ville : 10 289,86 €
  - o Travaux de mise en conformité de contrôle accès : 3 417,75 €
- 503 -- POLICE MUNICIPALE : Acquisition d'équipements de sécurité et de police : 12 073,86 €
- 504 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL :
  - o Acquisition de logiciels et aménagements informatiques afférents : 29 422,57 €
  - o Frais d'études pour les travaux d'extension du CTM : 8 166,60 €
- 505 CINEMA: Mission de contrôle technique sur travaux de chaufferie: 570,00€
- 506 MAISON DES ASSOCIATIONS :
  - o Travaux de renfort structurel et aménagement : 144 740,04 €
  - o Travaux de mise en conformité de sécurité (incendie, contrôle d'accès, ascenseurs) de la maison des associations : 131 156,08 €
- 507 DIVERS ET AUTRES BATIMENTS :
  - Acquisition de mobilier et de matériels scéniques pour l'espace Charles Vanel : 32 913,37 €
  - o Travaux d'extension du réseau électrique avenue Georges Clémenceau : 17 728,10 €
  - Acquisition et restauration de monuments (stèles monuments aux morts, plaque square Jeanne D'Arc) : 16 509,16 €
  - o Restauration du reliquaire à l'église Notre Dame des Ardents : 6 000,00 €
  - o Acquisition de mobilier et de matériel pour les manifestations : 5 680,73 €
  - o Acquisition de matériel de communication : 6 831,14€
  - o Subventions versées dans le cadre du FISAC : 8 000,00 €
  - o Aides au ravalement versées dans le cadre de l'OCAH : 3 289,20 €
  - o Plan local d'urbanisme et enquêtes publiques: 12 104,71 €
- 508 INFORMATIQUE :
  - o Acquisition et renouvellement du parc informatique : 42 491,49 €
  - o Achat de matériel de reprographie : 23 418,16 €
  - o Acquisition et renouvellement du matériel de téléphonie mobile : 4 317,24 €
  - Déploiement de réseau de communication : 8 111,40 €
  - o Acquisition du progiciel MUNICIPOL à l'usage de la police municipale : 8 162,00 €
  - Acquisition d'un système de géolocalisation radio : 4 876,80 €
  - o Acquisition et déploiement du serveur virtuel : 7 872,00 €
  - o Acquisition et renouvellement des licences et certificats électroniques : 2 352,00 €
- 509 CENTRE SOCIO CULTUREL : Travaux de réhabilitation d'une école maternelle en centre socioculturel Mix' City : 80 086,90 €
- 905 AP/CP REHABILITATION DU BATIMENT DE LA POLICE MUNICIPALE : 57 794,94 €

Les dépenses réelles d'investissement restant à réaliser sur l'exercice 2019, correspondent aux dépenses engagées juridiquement (marchés, bons de commandes notifiés...) en dehors des opérations gérées en AP/CP et non mandatées au 31 décembre 2018, elles s'élèvent à 3 026 336,71 € dont le détail est joint en annexe.

En tenant compte des réalisations sur 2018 et des restes à réaliser reportés sur 2019, le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'établit à 88 % (14 735 841,52 €) par rapport aux prévisions budgétaires 2018 (16 743 485,53 €).

### II. LES MARGES DE MANŒUVRE DEGAGÉES PAR LA VILLE EN 2018

Le niveau des marges de manœuvre dégagé par la ville en 2018, s'apprécie d'une part à travers l'analyse de l'autofinancement, ou épargne, réalisé par les activités de fonctionnement effectuées au cours de l'année 2018 ; d'autre part par le niveau d'endettement atteint par la ville au 31 décembre 2018.

L'analyse porte sur 3 niveaux d'épargne, l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette, hors produits de cession.

### A. ANALYSE DES EPARGNES

Réalisations + Rattachements		CA 2017	CA 2018	Taux d'épargne 2018*	Evolutions 2018/2017 en €	Evolutions 2018/2017 en %
Produits fiscaux Total chapitre 73 (RF) - Nature 73 au chapitre 014 (DF)	+	20 826 855	20 813 671		-13 184	-0,06%
Dotations et subventions	+	3 792 896	3 977 962		185 066	4,88%
Produits d'exploitation et autres	+	1 875 839	2 353 637		477 799	25,47%
Sous-total (1) : Produits courants	=	26 495 590	27 145 271		649 681	2,45%
Charges de personnel et assimilés Total chapitre 012 (DF) - Nature 64 au chapitre 013 (RF)	-	13 443 269	13 407 572		-35 697	-0,27%
Charges à caractère général	-	6 515 183	7 014 965		499 783	7,67%
Autres charges de gestion courante	-	1 865 371	1 735 223		-130 148	-6,98%
Sous-total (2) : Charges courantes	=	21 823 822	22 157 760		333 937	1,53%
TOTAL (3): EPARGNE COURANTE (1) - (2)	=	4 671 767	4 987 511	16,35%	315 743	6,76%
Produits exceptionnels (hors cessions)	+	2 193 835	444 345		-1 749 489	-79,75%
Charges exceptionnelles	-	74 600	60 100		-14 500	-19,44%
TOTAL : EPARGNE DE GESTION (hors cessions)	=	6 791 002	5 371 756	17,61%	-1 419 246	-20,90%
Charges financières	-	854 627	793 049		-61 578	-7,21%
Produits financiers	+	124,82	0,68		-124	-99,46%
TOTAL : EPARGNE BRUTE OU CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (hors cessions immobilières)	•	5 936 500	4 578 707	15,01%	-1 357 792	-22,87%
Remboursement du capital de la dette	-	1 704 263	1 749 315		45 052	2,64%
TOTAL : EPARGNE NETTE	=	4 232 236	2 829 392	9,28%	-1 402 844	-33,15%

Total Recettes réelles de fonctionnement (Réalisations + Rattachements)

30 502 429,20

### > L'épargne brute ou capacité d'autofinancement

Pour mémoire : Cet indicateur se calcule en réintégrant les charges et produits financiers, à partir de l'épargne de gestion. Il permet de faire face au remboursement du capital de la dette et à l'autofinancement de tout ou partie des investissements.

Outil de pilotage financier parmi les plus importants des budgets locaux, il permet d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement et de mesurer la capacité récurrente à investir de la commune.

En 2018, la commune a dégagé une épargne brute de 4 578 707 €. Avec cette épargne :

- La ville a d'une part, remboursé le capital de sa dette en 2018 (1 749 315 €);
- > Et d'autre part, a autofinancé avec le solde (2 829 392 €) une partie de ses investissements.

Le taux d'épargne brute

Il s'agit de l'épargne brute rapportée aux recettes réelles de fonctionnement de l'année.

Il est de 15,01% en 2018 revenant à son niveau de 2016 (15,13%), les recettes exceptionnelles hors cessions ayant été réalisées à hauteur de 444 K€ contre 2 194 K€ en 2017.

### B. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT

En 2018, la Ville a contracté un emprunt de 1,5 M€ et l'a mobilisé sur l'exercice 2019 qui sera l'exercice d'entrée dans les comptes. La Ville a néanmoins continué à faire baisser son endettement : - 249 315 €.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Nouveaux emprunts perçus	3 000 000 €	~ €	- €	- €	- €
Remboursement du capital de la dette	2 084 828 €	2 065 102 €	1 980 698 €	1 704 263 €	1 749 315 €
Endettement ou désendettement de la Ville	Endettement de la Ville	Désendettement de la Ville	Désendettement de la Ville	Désendettement de la Ville	Désendettement de la Ville
Montant endettement ou désendettement de la Ville	915 172 €	- 2 065 102 €	- 1 980 698 €	- 1 704 263 €	- 1 749 315 €
Epargne brute	2 818 679 €	5 626 413 €	4 262 965 €	5 936 500 €	4 566 046 €
Encours de la dette au 31/12/N	28 158 168 €	26 093 065 €	24 112 367 €	22 408 104 €	20 658 789 €
Capacité de désendettement (en année)	10	5	6	4	4,5

Emprunt contracté en 2013 et mis en restes à réaliser sur 2014

Emprunt contracté 2018 de 1,5 M€ mis en restes à réaliser 2019

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette de la Ville s'établit à 20 658 789 €.

Le remboursement du capital de la dette a été de 1 749 315 € en 2018.

La ville a contracté de nouvel emprunt en 2018 à hauteur de 1 500 000 € mais perçu que début 2019.

Conséquence : Le montant des « emprunts perçus » (0 €) est inférieur au remboursement du capital de la dette (1 749 315 €), l'encours de la dette a donc diminué de 1 749 315 € en 2018.

Suivant le tableau ci-dessus, la capacité de désendettement de la Ville est de 4,5 ans en 2018.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 11 JUIN 2019**

ET/NS

N°6b

**OBJET: AFFAIRES FINANCIERES** 

Reprise du résultat 2018

L'an deux mil dix-neuf, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 05 juin 2019 pour le 11 juin 2019 à 19 heures s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

### **PRESENTS**

Maire: M. MICHEL

Conseillers Municipaux: M. AUGUSTIN, MME SERT, MME NEILZ, M. JAHIER, MME FENZAR, M. MONOT, MME CAMAJ, M. GIRARD, MME BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. ROUSSILLON, MME POULLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, MME MOREAU, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, MME LIBERMANN, MME HUGER, MME PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, MME MARILLIER, MME AMEGAN, M. ROZOT, MME POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, MME SAILLIER, M. GADAN, M. HERRERO.

NOMBRE DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
35	35

Présents	Représenté		
34	1		

Ont	pris part à la délibération	
	35 Membres	

Pouvoirs:

M. RIZKI

A. Mme POULLAIN

<u>Secrétaire de séance</u> : Mme POULLAIN a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

\*\*\*



### N°6 AFFAIRES FINANCIERES – Compte Administratif 2018

### b) Reprise du résultat 2018

M. le Maire expose que la reprise du résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'effectue dès lors dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement N-1 en tenant compte des restes à réaliser, en dépenses et en recettes, de cet exercice. Les opérations gérées en autorisation de programme / crédit de paiement, les restes à réaliser n'ont pas d'impact budgétaire.
- Le solde disponible peut dès lors être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce solde en recettes de la section de fonctionnement.

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de la section de fonctionnement 2018	3 746 067,07 €	
Résultat reporté de l'exercice 2017	2 228 926,55 €	
Résultat de clôture à affecter	5 974 993,62 €	

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement 2018	-6 645 462,58 €	
Résultat reporté de l'exercice 2017	1 137 501,63 €	
Résultat d'investissement hors RAR (001)	-5 507 960,95 €	
Restes à réaliser : dépenses d'investissement	3 026 336,71 €	
Restes à réaliser : recettes d'investissement	4 073 022,95 €	
Résultat d'investissement avec RAR	-4 461 274,71 €	

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	4 461 274,71 €	
Excédent reporté à la section de fonctionnement (002)	1 513 718,91 €	

M. le Maire invite le Conseil Municipal à accepter la reprise du résultat 2018 du budget ville en autorisant les écritures suivantes :

Excédent de fonctionnement reporté (R002)	1 513 718,91 €
Déficit d'investissement reporté (D001)	5 507 960,95 €
Couverture du besoin de financement (1068)	4 461 274,71 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission Finances en date du 28 mai 2019,

£
¥I
•

### Après en avoir délibéré,

ACCEPTE la reprise du résultat 2018 du budget ville en autorisant les écritures suivantes:

> Excédent de fonctionnement reporté (R002) 1 513 718,91 €

> Déficit d'investissement reporté (D001) 5 507 960,95 €

> Couverture du besoin de financement (1068) 4 461 274,71 €

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

29 voix pour

6 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE,

Mme SAILLIER, M. BERNASCON, M. GADAN)

POUR EXTRAIT CONFORME.

Jean-Paul MICHEL

Signé: Le Maire, Jean-Paul MICHEL

Pour le Maire,

et par délégation

Directeur Général des Services

Rémy PERES

Accusé de réception n°077-217702430-20190611-6b-11-06-2019-DE et à sa publication le 25/06/2019

LAGNY-sur-MARNE, le 25/06/2019

en Sous-Préfecture le 24/06/2019

Certifiée exécutoire suite à transmission

Pour le Maire.

AGN et par délégation.

Directeur Général des Services

ERES



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 11 JUIN 2019**

ET/NS

### Nº6c

**OBJET: AFFAIRES FINANCIERES - Compte Administratif 2018** 

Annexes au compte administratif - Communication - Opérations immobilières réalisées par la collectivité

L'an deux mil dix-neuf, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 05 juin 2019 pour le 11 juin 2019 à 19 heures s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

### **PRESENTS**

Maire: M. MICHEL

Conseillers Municipaux: M. AUGUSTIN, MME SERT, MME NEILZ, M. JAHIER, MME FENZAR, M. MONOT, MME CAMAJ, M. GIRARD, MME BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. ROUSSILLON, MME POULLAIN, M. BONNET, BARBIER, **MME** MOREAU, GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, MME LIBERMANN, MME HUGER, MME PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, MME MARILLIER, MME AMEGAN, M. ROZOT, MME POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, MME SAILLIER, M. GADAN,

M. HERRERO.

Pouvoirs:

M. RIZKI

A. Mme POULLAIN

Secrétaire de séance : Mme POULLAIN a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

### NOMBRE DE MEMBRES Afférents au En exercice Conseil Municipal 35 35

Présents	Représenté
34	1

)nt	pris	part	àl	a	délibération
		35 M	[em	ıb	res
	<u>nt</u>				<u>Ont pris part à la</u> 35 Memb



### Nº6 AFFAIRES FINANCIERES – Compte Administratif 2018

c) Annexes au compte administratif - Communication - Opérations immobilières réalisées par la collectivité

M. le Maire expose qu'en application de l'article 11 de la loi 95-127 du 8 février 1995 concernant les opérations immobilières réalisées par la Collectivité, il est rappelé que le Conseil Municipal, au moment du vote du Compte Administratif, doit donner son avis sur la politique foncière menée au cours de l'exercice écoulé.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à prendre acte du rapport ci-annexé dressant le bilan de la politique foncière conduite en 2018.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire,

VU la loi 95-127 du 8 février 2015, notamment l'article 11,

VU l'avis de la commission Finances du 28 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport ci-annexé dressant le bilan de la politique foncière conduite en 2018.

> POUR EXTRAIT CONFORME. Jean-Paul MICHEL

Signé: Le Maire, Jean-Paul MICHEL

Pour le Maire, et par délégation

Directeur Général des Services

Rémy PERES

LAGNY-sur-MARNE, le 25/06/2019 Pour le Maire, et par délégation,

Accusé de réception n°077-217702430-20190611-6c-11-06-2019-DE

le Directeur Général des Services

Rémy PERES

Certifiée exécutoire suite à transmission

en Sous-Préfecture le 24/06/2019

et à sa publication le 25/06/2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil

### Municipal du 11 JUIN 2019

# ETAT DES CESSIONS 2018

	Délibération Conseil	Municipal N°10 du 19/10/2017	Inscription de 750 000 E HT en restes à réaliser
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	Montant	Pas d'inscription au compte administratif 2018 Versement de 900 000E TTC soit 750 000 € HT	9 0
2	Condition de la cession	Acte de vente du 21/12/2018 pour un montant total de 2 630 000 € HT soit 3 156 000 € TTC	TOTAL
	Identité de l'acquéreur	Altarea Cogedim	
	Identité du Cédant	Ville de Lagny- sur-Marne	
	Origine de propriété		
	Références cadastrales	AN 335	
	Localisation	Rue du Canada/Chemin de Quincangrogne	
	Désignation du bien (terrains, immeubles)	Parcelle AN 335 Dit « Ex CFC »	

## ETAT DES AQUISITIONS 2018

	ars 2017	
Délibération Conseil Municipal	N°1 du 14 m	
Montant	2 030 381,73 € N°1 du 14 mars 2017	
Condition de la Montant cession	Vente en l'état futur d'achèvement	
Identité de l'acquéreur	Ville de Lagny-sur- Marne	
Identité du Cédant	Crédit Agricole Immobilier Promotion	
Origine de propriété		
Keferences cadastrales	Parcelles pour la totalité de l'opération AK 278-347-350-351-361-363-363-365	
Localisation	Rue des Tanneurs, pour la rue l'Allemant l'opératio AK 278-279-345-347-350-351-365-363-365-365-365-365-365-365-365-365	
Designation du bien Localisation (terrains, immeubles)	Parc de stationnement et locaux Vente en l'état futur d'achèvement	

Ce montant inclut le solde pour le parc de stationnement ainsi que les appels de fonds pour l'achèvement du plancher du second niveau pour le local et la crèche

